

Notre équipe

La plateforme référentielle est constituée
d'une équipe pluridisciplinaire

-Psychiatre

-Psychologue

-Equipe infirmière

-Cadre supérieur de santé

-Cadre de santé

-Secrétaire

-ASH

Accès

EN VOITURE

DEPUIS LYON/ANNECY : sur la voie rapide, prendre la sortie N°17 BASSENS après le tunnel, puis continuer tout droit au rond point.

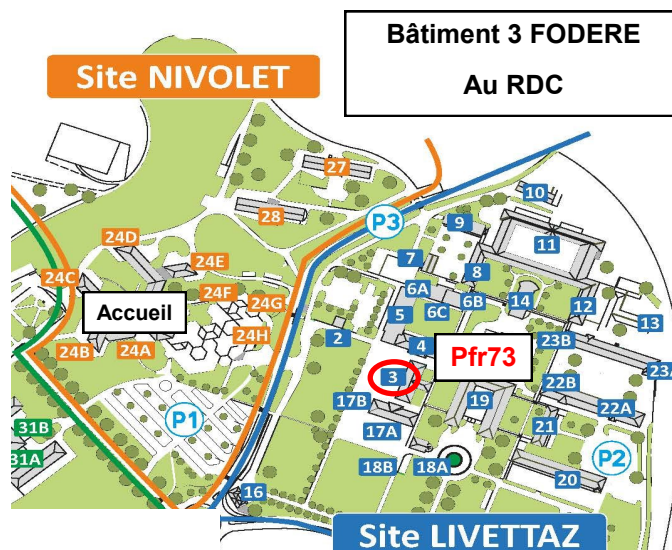
DEPUIS CHAMBÉRY CENTRE : après la gare direction Bassens, continuer tout droit sur l'avenue de Mérande, passer les deux ronds points et prendre à gauche au troisième.

Coordonnées GPS : lat. : 45.578016 / long. : 5.94188

EN BUS

Ligne D Direction « Plaine des sports » Arrêt « Hôpital de Bassens »

**Localisation de la Pfr 73
sur le site du CHS de la Savoie**



Numéro de téléphone : 04 79 60 31 66

Adresse mail : pfr73@chs-savoie.fr



Pfr 73

**Plateforme référentielle pour les
auteurs de violences à caractère
sexuel du département de la Savoie**



04 79 60 31 66

Horaires d'ouverture :

Lundi-mardi-jeudi-vendredi

9h00 12h00 ; 14h00 17h00

CHS de la Savoie
BP 41 126
73011 CHAMBERY CEDEX
www.chs-savoie.fr

Pour quoi ?

- La Pfr73 propose des évaluations et des prises en charge individuelles et groupales aux Auteurs de Violences Sexuelles judiciairisés (AVS), de manière différenciée selon le cadre légal.

Pour qui ?

- Pour l'Injonction de Soins, nous nous positionnons comme équipe traitante, référente de la personne
- Pour l'Obligation de Soins, nous exerçons la fonction d'équipe ressource auprès d'un praticien traitant déjà identifié, sous réserve de l'implication de ce dernier dans l'évaluation et son engagement à poursuivre le suivi.

Nos partenaires

- Les Centres Médico Psychologiques du territoire dépendant du CHS de la Savoie
- Les professionnels de santé libéraux (psychiatres, psychologues, médecins généralistes...)
- Les professionnels proposant des prises en charge spécifiques : addictologues, sexologues....
- Les professionnels du secteur social ou médico-social
- Le Centre Ressource pour les Intervenants auprès des Auteurs de Violences Sexuelles (CRIA VS) ARA pour ses missions de formation et d'accompagnement dans l'organisation de supervision clinique.
- Les acteurs du champ judiciaire (magistrats, CPIP, médecin coordonnateur...)

Le parcours de soin

